

Assurance des particuliers/ Assurance des bateaux de plaisance

Bateau de plaisance



April Marine est un "grossiste" qui distribue ses produits par l'intermédiaire de courtiers d'assurance accrédités.

Nous pouvons assurer la très grande majorité des bateaux de plaisance : (1)

- Bateau de pêche
- Pontons
- Cuddy Cabin
- Cruiser (Yacht)
- Moto marine
- Bateau à jet
- Bateau de ski
- Voilier
- Bateau sport
- Bateau ponté (deck boat)
- Bass boat
- Runabout

(1) certaines restrictions peuvent s'appliquer pour certains types de bateau.

Types de polices offertes

Tous risques:

- Vol complet ou partiel
- Collision avec le fond
- Vandalisme
- Feu
- Collision sur l'eau
- Échouement

- Vent, grêle, foudre

Responsabilité civile

- Dommages matériels et/ou corporels à autrui
- Dommages corporels aux passagers du bateau assuré

Couvertures d'assurance additionnelles selon le type de votre embarcation.

Des rabais sont offerts également à vos assurés sur leur prime d'assurance :

- Cours de navigation (18 heures ou plus)
- Rabais d'âge
- Dossier sans sinistre
- Multiplication des franchises
- Rabais si membre du **Regroupement des plaisanciers**

Pour avoir accès à notre produit d'assurance, vous devez vous adresser à un courtier d'assurance de votre région.